



## Dossier de presse

# Egalité des chances dans l'accès aux grandes Ecoles de la culture pour les jeunes de l'éducation prioritaire

Vincent PEILLON, ministre de l'Éducation nationale,  
Aurélié FILIPPETTI, ministre de la Culture et de la Communication,  
George PAU-LANGEVIN, ministre déléguée à la Réussite éducative,  
Marc LADREIT DE LACHARRIERE, président de la Fondation Culture & Diversité,  
et les Directeurs des Ecoles partenaires

s'engagent pour l'égalité des chances dans l'accès aux Ecoles d'architecture, d'art et de design.

**le mardi 15 janvier à 17h00**  
**à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts**  
**14, rue Bonaparte – 75006 Paris**



## SOMMAIRE

<b>Présentation des programmes en faveur de l'égalité des chances</b> .....	<b>3</b>
Un partenariat étroit entre les ministères de l'Education nationale et de la Culture et de la Communication et la Fondation Culture & Diversité .....	3
Méthodologie des programmes : informer-préparer-accompagner .....	4
Des résultats probants aux concours d'entrée des grandes Ecoles de la culture .....	5
Le rôle clef des Ecoles et des lycées partenaires.....	5
<b>Programme Egalité des Chances en Ecole d'art.....</b>	<b>6</b>
Les Ecoles partenaires et les élèves du programme .....	6
5 ans de programme réussis... et après ? .....	6
<b>Programme Egalité des Chances en Ecole d'architecture</b> .....	<b>7</b>
Les Ecoles partenaires et les élèves du programme .....	7
3 ans de programme réussis... et après ? .....	7
<b>Nouveau programme Egalité des Chances en Ecole d'art et de design</b> .....	<b>8</b>
Les Ecoles partenaires et les élèves du programme .....	8
Le lancement d'un nouveau programme sur 3 ans .....	8
<b>Liste des lycées partenaires.....</b>	<b>9</b>
<b>Présentation de la Fondation Culture &amp; Diversité.....</b>	<b>11</b>
Mission : favoriser l'accès aux arts et à la culture pour les jeunes issus de l'éducation prioritaire .....	11
Hommes et femmes de la Fondation Culture & Diversité .....	11
Principes d'action .....	12
Axes d'action .....	13
Chiffres clés (2006-2012).....	14
<b>Contacts.....</b>	<b>16</b>

## PRESENTATION DES PROGRAMMES EN FAVEUR DE L'EGALITE DES CHANCES

Les programmes Egalité des Chances de la Fondation Culture & Diversité ont pour objectif de **favoriser l'accès des jeunes issus de l'éducation prioritaire aux études supérieures dans les grandes Ecoles des domaines artistiques et culturels**. Ils sont fondés sur une méthodologie innovante et reconnue par les ministères de l'Education nationale et de la Culture et de la Communication, qui se décline en trois étapes : informer les lycéens sur les formations existantes ; les préparer aux concours d'entrée des grandes Ecoles ; les accompagner pendant l'ensemble de leurs études supérieures.

### UN PARTENARIAT ETROIT ENTRE LES MINISTERES DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ET LA FONDATION CULTURE & DIVERSITE

Les programmes Egalité des Chances de la Fondation Culture & Diversité sont conçus, mis en place et développés en partenariat étroit avec le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Culture et de la Communication.

En effet, la Fondation Culture & Diversité organise ces programmes avec les Ecoles sous tutelle du **ministère de la Culture et de la Communication** que sont l'Ecole du Louvre, l'Institut national du patrimoine, l'Ecole nationale des chartes, La fémis, les Ecoles supérieures d'art en Ile-de-France, six Ecoles supérieures d'art et de design, sept Ecoles nationales supérieures d'architecture et l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière. La Fondation travaille par ailleurs en partenariat étroit avec les services du ministère, notamment la Direction générale de la création artistique pour les programmes Egalité des Chances en Ecole d'art et Egalité des Chances en Ecole d'art et de design, et avec la Direction générale des patrimoines et le Secrétariat général du ministère pour le programme Egalité des Chances en Ecole d'architecture.

Les programmes Egalité des Chances s'adressent aux lycéens scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire. Les lycées partenaires sont donc choisis par le **ministère de l'Education nationale** et l'ensemble de ses services (Direction générale de l'enseignement scolaire, Inspections, Rectorats, Délégations académiques à l'action culturelle), selon leur localisation géographique, l'analyse des besoins, les équipes pédagogiques et la cohérence quant au projet d'établissement.

Ce partenariat étroit entre la Fondation Culture & Diversité, le ministère de l'Education nationale et le ministère de la Culture et de la Communication a été institutionnalisé dès 2008 par une **convention de partenariat pluriannuelle** et renouvelé en 2011. Cette convention constitue un acte de reconnaissance de la pertinence des actions menées par la Fondation Culture & Diversité en faveur de l'accès aux arts et à la culture pour les élèves issus d'établissements relevant de l'éducation prioritaire.



**Etape 1 : informer et sensibiliser les élèves aux grandes Ecoles de la culture**

Eclairer les lycéens dans leurs choix d'orientation par la découverte ou la meilleure connaissance des grandes Ecoles de la culture et de leurs débouchés professionnels. Organiser des visites des grandes Ecoles, des présentations de la pédagogie, du tutorat entre lycéens et étudiants, des forums des métiers afin qu'ils déterminent leur choix pour l'avenir.

Depuis la création de la Fondation Culture & Diversité en 2006, **près de 5 900 élèves** ont été informés sur les grandes Ecoles de la culture et sur leurs débouchés professionnels.

**Etape 2 : préparer les élèves les plus motivés aux concours d'entrée des Ecoles**

Permettre aux élèves qui souhaitent intégrer une grande Ecole de la culture de préparer les concours d'entrée en leur donnant les moyens d'acquérir les fondamentaux méthodologiques, d'approfondir leurs connaissances, de développer leur culture générale et d'appréhender les codes de l'enseignement supérieur au cours de Stages et de Classes Egalité des Chances. Ces préparations apportent avant tout aux élèves l'estime et la confiance en soi et en l'avenir, indispensables pour réussir. Ils permettent de révéler et d'accompagner leurs ambitions.

Les élèves passent ensuite les mêmes concours d'entrée que les autres candidats, sans quota ni voie d'accès parallèle.

Depuis 2006, **plus de 500 élèves** ont été préparés aux concours d'entrée des grandes Ecoles de la culture grâce aux Stages Egalité des Chances.

**Etape 3 : accompagner les élèves une fois admis dans ces prestigieuses formations**

Prendre en compte la diversité des parcours des étudiants en développant un accompagnement autour de quatre grands axes : aide au financement des études et au logement, soutien pédagogique adapté à chaque filière, contribution à l'ouverture culturelle et soutien à l'insertion professionnelle afin de lever les obstacles de l'accès à l'emploi.

Proposer aux étudiants un accompagnement personnalisé grâce à un parrainage par des professionnels, développé en partenariat avec l'association Frateli.

Depuis 2006, **près de 200 élèves** ont été admis au sein d'une grande Ecole de la culture.

## DES RESULTATS PROBANTS AUX CONCOURS D'ENTREE DES GRANDES ECOLES DE LA CULTURE

---

Programme Egalité des Chances	Taux de réussite aux concours
à l'Ecole du Louvre (depuis 2006)	Moyenne Fondation : <b>21,2 %</b> Moyenne nationale : 18,2 %
en Ecole d'art (depuis 2007)	Moyenne Fondation : <b>88,2 %</b> Moyenne nationale : n.c.
à La fémis (depuis 2008)	Moyenne Fondation : <b>14,6 %</b> Moyenne nationale : 4,5 %
en Ecole d'architecture (depuis 2009)	Moyenne Fondation : <b>50,8 %</b> Moyenne nationale : 11 %

## LE ROLE CLEF DES ECOLES ET DES LYCEES PARTENAIRES

---

Les **grandes Ecoles de la culture partenaires** de la Fondation Culture & Diversité sont très impliquées dans la conception, la mise en place et le développement des programmes Egalité des Chances.

Elles réalisent en effet tout le contenu pédagogique des programmes et choisissent l'ensemble des intervenants - professeurs, professionnels, membres du personnel administratif et étudiants. Elles mettent de plus à disposition leurs équipes et leurs locaux, pour sensibiliser les élèves et les préparer aux concours d'entrée.

La Fondation a également toujours élaboré ses programmes en collaboration avec les équipes administratives et pédagogiques des **établissements scolaires partenaires**. Relais et forces de proposition essentiels à leur réussite et à leur consolidation, elles incluent ces actions aux programmes pédagogiques de leurs classes, informent leurs élèves et repèrent les plus motivés d'entre eux.

L'implication des Ecoles - directeurs, équipes administratives, pédagogiques et techniques - et des lycées - proviseurs, professeurs référents, équipes administratives et pédagogiques - est essentielle. Elle permet aux programmes Egalité des Chances de **s'établir dans la durée** et d'évoluer d'année en année pour toujours mieux informer, préparer et accompagner les élèves.



## PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ART

### LES ECOLES PARTENAIRES

- L'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, dirigée par Geneviève GALLOT
- L'École nationale supérieure des beaux-arts, dirigée par Nicolas BOURRIAUD
- L'École nationale supérieure de création industrielle, représentée par Véronique DELAHAIS, Secrétaire générale
- L'École nationale supérieure d'arts Paris Cergy, dirigée par Sylvain LIZON
- L'Association nationale des classes préparatoires publiques en école supérieure d'art (APPEA), présidée par Estelle PAGES

### LES ELEVES DU PROGRAMME

Les élèves du programme sont issus de **45 lycées** relevant de l'éducation prioritaire en Ile-de-France. Ces établissements, déterminés en collaboration avec les Rectorats des académies de Créteil, Paris et Versailles, sont :

- des lycées d'enseignement général avec option Arts Plastiques,
- des lycées professionnels d'arts appliqués et de filières des métiers d'art,
- des lycées technologiques (Sciences Technologiques du Design et des Arts Appliqués : STD2A).

### 5 ANS DE PROGRAMME REUSSIS

Depuis 5 ans :

- **670** élèves de Terminale informés et sensibilisés aux études en Ecole supérieure d'art
- **116** élèves préparés aux concours des classes préparatoires publiques et des Ecoles supérieures d'art
- **88,2%** de réussite aux concours d'entrée pour les élèves du programme

*Florian, élève de troisième année à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris*

*« Je suis convaincu que le Stage Egalité des Chances auquel j'ai participé a marqué mon projet d'orientation artistique ! De plus, "vivre une semaine" à la manière d'une potentielle classe prépa ou école d'art a conforté mon choix de continuer dans ce domaine ! Depuis mon entrée aux Arcades en septembre 2009 puis à l'Ensba en 2010, la Fondation Culture & Diversité m'accompagne dans mes études : suivi personnel, visites d'expositions en groupe, aides financières... et depuis peu, un système de parrainage exceptionnel ! »*

### 5 ANS... ET APRES ?

Au vu de ces cinq premières années réussies et de l'importance d'accompagner les élèves dans la durée, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication, les Ecoles partenaires et la Fondation Culture & Diversité renouvellent leur engagement pour quatre années supplémentaires.

**9 ans de programme** en faveur de l'égalité des chances dans l'accès aux Ecoles d'art pour les jeunes scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire.

## PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ARCHITECTURE

### LES ECOLES PARTENAIRES

- L'École nationale supérieure d'architecture (Ensa) et de paysage de Bordeaux, dirigée par Martin CHENOT
- L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, dirigée par Jean-Michel KNOP
- L'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, dirigée par Jean-Marc ZURETTI
- L'École nationale supérieure d'architecture de la ville & des territoires de Marne-la-Vallée, dirigée par Alain DEREY
- L'École nationale supérieure d'architecture de Normandie, dirigée par Fabienne FENDRICH
- L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine, dirigée par Jean-Claude MORENO
- L'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, dirigée par Philippe BACH

### LES ELEVES DU PROGRAMME

Les élèves du programme sont issus de **18 lycées** en France. Ces établissements, déterminés en collaboration avec le Bureau de la politique d'éducation prioritaire et des dispositifs d'accompagnement de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire du ministère de l'Éducation nationale et avec les académies de Bordeaux, Créteil, Grenoble, Lille, Paris, Rouen et Strasbourg sont :

- des lycées professionnels Technicien d'Études du Bâtiment (TEB),
- des lycées technologiques Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) spécialité Architecture et construction,
- des lycées d'enseignement général.

### 3 ANS DE PROGRAMME REUSSIS

Depuis 3 ans :

- **1 301** élèves informés et sensibilisés aux études en Ensa
- **81** élèves de Terminale préparés aux procédures d'orientation et d'admission en Ensa
- **50,8%** de réussite aux procédures d'admission, contre 11% pour la moyenne nationale, tous baccalauréats confondus

**Marie-Elisabeth Dubourthoumieu**, Responsable des études, Ensa de Bordeaux

« Pour certains, l'intervention de l'Ensa dans leur lycée leur a permis d'avoir quelques précisions sur leur projet d'études. Pour d'autres, la séance a levé des doutes et des idées fausses. Dans tous les cas, les croyances ont été remplacées par de l'information. D'une manière générale, la séance permet un contact direct qui rapproche les élèves de leurs études éventuelles dans le supérieur. »

### 3 ANS... ET APRES ?

Au vu de ces trois premières années réussies et de l'importance d'accompagner les élèves dans la durée, le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication, les Ecoles partenaires et la Fondation Culture & Diversité renouvellent leur engagement pour quatre années supplémentaires. Une ampleur accrue est de plus donnée au programme puisqu'une nouvelle Ecole s'engage également dans le programme : l'Ensa de Lille.

**7 ans de programme** en faveur de l'égalité des chances dans l'accès aux Ecoles d'architecture pour les jeunes scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire.



## NOUVEAU PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ART ET DE DESIGN

### LES ECOLES PARTENAIRES

- L'École nationale supérieure des Arts Décoratifs, dirigée par Geneviève GALLOT
- L'École nationale supérieure de création industrielle, représentée par Véronique DELAHAIS, Secrétaire générale
- La Haute école des Arts du Rhin, dirigée par Daniel PAYOT
- L'École supérieure d'Art et de Design d'Orléans, dirigée par Jacqueline FEBVRE
- L'École supérieure d'Art et de Design de Reims, dirigée par Claire PEILLOD
- L'École supérieure d'art et de design de Saint-Etienne, dirigée par Yann FABES

### LES ELEVES DU PROGRAMME

Les élèves du programme sont issus de **45 lycées** relevant de l'éducation prioritaire en Ile-de-France. Ces établissements, déterminés en collaboration avec les Rectorats des académies de Créteil, Paris et Versailles, sont :

- des lycées d'enseignement général avec option Arts Plastiques,
- des lycées professionnels d'arts appliqués et de filières des métiers d'art,
- des lycées technologiques (Sciences Technologiques du Design et des Arts Appliqués : STD2A).

### LE LANCEMENT D'UN NOUVEAU PROGRAMME

En 2012-2013 :

- **21** lycéens sélectionnés en Première pour participer à la Classe Egalité des Chances en Terminale
- **8** séances, un samedi sur deux de septembre à février (cours, visites d'exposition, ateliers et rencontres avec des designers)
- **2** stages intensifs pendant les vacances de la Toussaint et de Noël

**Marie-Laure Buisson-Yip**, Professeur d'arts plastiques au Lycée Julie-Victoire Daubié d'Argenteuil

« Ce programme leur permet de mieux comprendre comment se préparer concrètement dès la fin de leur année de Première aux concours très sélectifs des différentes écoles de design et de construire un projet d'orientation beaucoup plus solide en étant mieux informés. Leur motivation et leur détermination sont évidemment renforcées par cet accompagnement.

En tant qu'enseignante, je suis très heureuse de pouvoir, grâce à ce programme de la Fondation, les aider à réaliser leur ambition et leur rêve : devenir designer ! »

### UN PARTENARIAT SUR 3 ANS

Le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de la Culture et de la Communication, les Ecoles partenaires et la Fondation Culture & Diversité s'engagent sur 3 ans de partenariat pour ce nouveau programme Égalité des Chances en École d'art et de design.

**3 premières années de programme** en faveur de l'égalité des chances dans l'accès aux Ecoles d'art et de design pour les jeunes scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire.





## LISTE DES LYCEES PARTENAIRES

### LYCEES PARTENAIRES POUR LES PROGRAMMES EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ART ET EN ECOLE DE DESIGN

#### Lycées partenaires de l'Académie de Créteil

- Lycée Adolphe Chérioux, Vitry-sur-Seine
- Lycée Alfred Costes, Bobigny
- Lycée André Malraux, Montereau-Fault-Yonne
- Lycée Antoine de Saint-Exupéry, Créteil
- Lycée Blaise Cendrars, Sevran
- Lycée Camille Claudel, Vitry-sur-Seine
- Lycée D'Alembert, Aubervilliers
- Lycée Eugène Hénaff, Bagnolet
- Lycée Eugénie Cotton, Montreuil
- Lycée Henri Wallon, Aubervilliers
- Lycée Jacques Brel - Microlycée 93, La Courneuve
- Lycée Jean Jaurès, Montreuil
- Lycée Jean Macé, Vitry-sur-Seine
- Lycée Jean Rostand, Villepinte
- Lycée Jean Zay, Aulnay-sous-Bois
- Lycée Le Gué à Tresmes, Congis-sur-Therouanne
- Lycée Léonard de Vinci, Tremblay-en-France
- Lycée Marcel Pagnol, Bondy
- Lycée Marx Dormoy, Champigny-sur-Marne
- Lycée Maximilien Perret, Alfortville
- Lycée Olympe de Gouges, Noisy-le-Sec
- Lycée Paul Eluard, Saint-Denis
- Lycée Suger, Saint-Denis
- Lycée Théodore Monod, Noisy-le-Sec

#### Lycées partenaires de l'Académie de Paris

- Lycée Corvisart-Tolbiac, Paris
- Lycée Hector Guimard, Paris
- Lycée Lucas de Nehou, Paris

#### Lycées partenaires de l'Académie de Versailles

- Lycée Adrienne Bolland, Poissy
- Lycée Albert Einstein, Sainte-Geneviève-des-Bois
- Lycée Claude Garamont, Colombes
- Lycée de Prony, Asnières-sur-Seine
- Lycée Etienne Jules Marey, Boulogne-Billancourt
- Lycée Ferdinand Buisson, Ermont
- Lycée Galilée, Gennevilliers
- Lycée George Sand, Courcouronnes
- Lycée Georges Brassens, Courcouronnes
- Lycée Gustave Eiffel, Massy
- Lycée Guy de Maupassant, Colombes
- Lycée Jean Monnet, Juvisy-sur-Orge
- Lycée Jules Verne, Sartrouville
- Lycée Julie-Victoire Daubié, Argenteuil

- Lycée l'Essouriau, Les Ulis
- Lycée Louise Michel, Nanterre
- Lycée Michel Ange, Villeneuve-la-Garenne
- Lycée René Cassin, Gonesse
- Lycée Robert Doisneau, Corbeil-Essonnes
- Lycée Valmy, Colombes

#### LYCEES PARTENAIRES POUR LE PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ARCHITECTURE

---

##### **Lycées partenaires de l'Académie de Bordeaux**

- Lycée des métiers de l'habitat, des travaux publics et des transports routiers, Blanquefort
- Lycée François Mauriac, Bordeaux

##### **Lycées partenaires de l'Académie de Créteil**

- Lycée André Malraux, Montereau-Fault-Yonne
- Lycée Benjamin Franklin, La Rochette
- Lycée Eugène Hénaff, Bagnole
- Lycée Samuel de Champlain, Chennevières-sur-Marne

##### **Lycées partenaires de l'Académie de Grenoble**

- Lycée André Argouges, Grenoble
- Lycée Roger Deschaux, Sassenage

##### **Lycées partenaires de l'Académie de Lille**

- Lycée Emile Zola, Wattrelos
- Lycée François Hennebique, Liévin

##### **Lycée partenaire de l'Académie de Paris**

- Lycée Hector Guimard, Paris

##### **Lycées partenaires de l'Académie de Rouen**

- Lycée Le Corbusier, Saint-Etienne-du-Rouvray
- Lycée Marcel Sembat, Sotteville-lès-Rouen
- Lycée Robert Schuman, Le Havre
- Lycée Val-de-Seine, Le Grand-Quevilly

##### **Lycées partenaires de l'Académie de Strasbourg**

- Lycée CFA Le Corbusier, Illkirch
- Lycée des métiers du BTP Gustave Eiffel, Cernay
- Lycée des métiers CFA Heinrich-Nessel, Haguenau





## PRESENTATION DE LA FONDATION CULTURE & DIVERSITE

**MISSION : FAVORISER L'ACCES AUX ARTS ET A LA CULTURE POUR LES JEUNES ISSUS DE L'EDUCATION PRIORITAIRE**

Créée en 2006 par Marc Ladreit de Lacharrière et fondation d'entreprise de FIMALAC, la Fondation Culture & Diversité a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture et aux formations artistiques pour des jeunes scolarisés dans des établissements relevant de l'éducation prioritaire.

Son action repose sur la conviction que les arts et la culture sont de **formidables outils pour la cohésion sociale et l'égalité des chances**, par l'épanouissement de chacun et l'apprentissage du vivre-ensemble.

Depuis 6 ans, **plus de 14 200 jeunes issus de 150 établissements scolaires** relevant de l'éducation prioritaire en France ont ainsi participé aux programmes mis en place par la Fondation.

### HOMMES ET FEMMES DE LA FONDATION CULTURE & DIVERSITE

Depuis sa création en 1991, FIMALAC a mené des **actions de mécénat dans les domaines de la culture et de la solidarité** en faveur d'une société plus harmonieuse sur le plan national et international. En faveur du **rayonnement culturel de la France**, FIMALAC soutient de nombreuses institutions dont principalement le musée du Louvre depuis 1995 mais accompagne aussi le Théâtre du Rond-Point, la Fondation Jacques Toja ou encore la Fondation du Patrimoine. En 2007, FIMALAC a créé le Prix de Photographie Marc Ladreit de Lacharrière - Académie des beaux-arts. FIMALAC est également présent sur le terrain du débat économique et social à travers la Revue des Deux Mondes, le soutien au Prix du Livre d'Economie et la création du Prix de l'Audace Créatrice.

Marc Ladreit de Lacharrière a de plus participé à la création de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE), qui **agit contre l'exclusion du marché du travail des personnes issues de l'immigration**. En 2006, il a co-fondé la société de production Elemiah pour favoriser la représentation des français issus de l'immigration à la télévision et au cinéma.

Il est aussi président de l'Agence France Muséums (Louvre Abou Dabi) et ambassadeur de bonne volonté pour la diversité culturelle auprès de l'UNESCO.

La création de la Fondation d'entreprise Culture & Diversité a constitué un pas supplémentaire dans ce **double engagement culturel et solidaire de FIMALAC en faveur d'une société plus harmonieuse**. Elle a permis d'engager une action innovante et efficace en décroissant deux secteurs traditionnels de la philanthropie.





### **Comité de pilotage de la Fondation Culture & Diversité**

L'action de la Fondation Culture & Diversité est réfléchi, conçue et discutée avec la contribution active d'un comité de pilotage composé de personnalités reconnues du monde de la création et de la diffusion artistiques ou engagées dans la lutte contre les inégalités sociales :

- Claire Barbillon - Maître de conférences à l'université de Paris Ouest Nanterre la Défense
- Olivier Duhamel - Professeur des universités à Sciences Po
- Philippe Durey - Directeur de l'Ecole du Louvre
- Gérard Garouste - Peintre et sculpteur, Président fondateur de l'association La Source
- Olivier Kaepelin - Directeur de la Fondation Maeght
- Marie-Christine Labourdette - Directrice des Musées de France à la direction générale des Patrimoines
- Francine Mariani-Ducray - Conseiller d'Etat, membre du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel
- Jean-Michel Ribes - Auteur, metteur en scène, directeur du Théâtre du Rond-Point
- Daniel Templon - Galeriste
- Régis Wargnier - Cinéaste, Membre de l'Institut

### **PRINCIPES D'ACTION**

---

#### **Agir sur le terrain**

Pour œuvrer au mieux vivre-ensemble et accompagner l'expression de nouveaux talents, la Fondation Culture & Diversité et ses partenaires conçoivent et conduisent sur le terrain des programmes pérennes. Permettant l'accès aux arts et à la culture, ils sont élaborés en lien avec le processus éducatif au sein des établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire.

#### **Accompagner dans la durée**

La Fondation Culture & Diversité s'engage sur la durée envers l'ensemble de ses partenaires éducatifs scolaires, culturels et institutionnels, afin d'assurer la qualité et la pertinence de ses programmes et de répondre au besoin de pérennité intrinsèque à tout accompagnement de jeunes. Ainsi, les trois premiers programmes de la Fondation, lancés en 2006, se poursuivent toujours, tandis que treize nouveaux programmes ont vu le jour au fil des ans. Ce sont ainsi seize programmes qui sont menés sur la durée à la rentrée scolaire 2012.

#### **Choisir l'excellence**

Afin de garantir l'excellence et l'exigence de ses programmes, la Fondation Culture & Diversité s'associe à des partenaires de référence dans les domaines artistiques et culturels. Ces partenaires ont, seuls, la compétence de déterminer le contenu culturel et artistique des programmes.

#### **Œuvrer en synergie**

La Fondation réfléchit, conçoit et mène ses actions en mettant en réseau les acteurs institutionnels, culturels et éducatifs afin de permettre la mutualisation des moyens et le partage des compétences.

#### **Travailler avec les pouvoirs publics**

La Fondation Culture & Diversité travaille en étroite collaboration avec les ministères de l'Education nationale et de la Culture et de la Communication, partenariat institutionnalisé par une convention tripartite.

### Evaluer et améliorer

Chaque programme fait l'objet d'un travail de réflexion en amont et d'évaluation en aval, avec l'ensemble des parties prenantes. Les pistes d'amélioration et la conduite du changement sont guidées par les évaluations qualitatives et quantitatives menées chaque année.

### Elargir le champ d'action

La Fondation Culture & Diversité, parallèlement à la pérennisation et au développement des programmes existants, continue à investir de nouveaux champs de la culture. Alors que le théâtre, les arts plastiques et l'histoire des arts étaient les seules disciplines concernées en 2006, la Fondation Culture & Diversité propose aujourd'hui des programmes dans de très nombreux champs de la création artistique : danse, photographie, musique, improvisation théâtrale, cinéma et audiovisuel, architecture, arts appliqués, métiers d'art et design.

### AXES D'ACTION

---

La Fondation Culture & Diversité met en place, en plus de ses programmes en faveur de l'**égalité des chances**, des programmes en faveur de la **cohésion sociale**. Ces programmes de sensibilisation culturelle et de pratique artistique sont développés en partenariat avec des structures culturelles d'excellence (le Théâtre du Rond-Point, La Source, Le BAL, l'Orchestre Colonne, la Compagnie Déclic Théâtre et le Centre chorégraphique national de Grenoble) dans les écoles, collèges et lycées relevant de l'éducation prioritaire.

Ils contribuent au partage des repères culturels, à l'épanouissement de chacun et à l'apprentissage du vivre-ensemble. Ils associent des rencontres avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles, les apprentissages essentiels pour appréhender la culture et des ateliers de pratique artistique.

Ils reposent sur une méthodologie en trois étapes :

**Voir** : rencontre avec l'œuvre, l'artiste, l'institution culturelle

**Savoir** : apprentissage de repères culturels, pour mieux appréhender les œuvres

**Faire** : pratique d'un art





## CHIFFRES CLES (2006-2012)

---

- **6** programmes de cohésion sociale mis en place avec des institutions culturelles d'excellence
- **10** programmes d'égalité des chances développés en partenariat avec 39 grandes Ecoles de la culture
- **Plus de 150** établissements scolaires relevant de l'éducation prioritaire partenaires en France
- **14 200** élèves ayant participé aux programmes de la Fondation et de ses partenaires

### Les programmes en faveur de la cohésion sociale (2006-2012) :

Programme	Elèves ayant participé aux programmes	Nombre d'ateliers de pratique artistiques organisés	Nombre d'artistes accompagnant les élèves
DEVELOPPER LA CREATIVITE	958	46	54
DECOUVRIR ET PRATIQUER LE THEATRE	6 370	19	23
PARTAGER L'IMAGE	96	3	44
S'EVEILLER A LA MUSIQUE SYMPHONIQUE	174	0	27
IMPROVISER POUR LE TROPHEE	231	18	16
S'INITIER A LA DANSE	476	14	26
<b>TOTAL</b>	<b>8 305</b>	<b>100</b>	<b>190</b>

**Les programmes en faveur de l'égalité des chances (2006-2012) :**

Programme	Nombre d'élèves informés	Nombre d'élèves préparés	Elèves candidats aux concours d'entrée	Elèves admis en Ecole	Taux de réussite aux concours
PROGRAMME EGALITE DES CHANCES A L'ECOLE DU LOUVRE <i>DEPUIS 2006</i>	1323	260	230	56	<b>Moyenne Fondation : 21,2 %</b> <b>Moyenne nationale : 18,2 %<sup>1</sup></b>
PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ART <i>DEPUIS 2007</i>	670	116	93	82	<b>Moyenne Fondation : 88,2 %</b> <b>Moyenne nationale : nc</b>
PROGRAMME EGALITE DES CHANCES A LA FEMIS <i>DEPUIS 2008</i>	2578	53	41 <sup>2</sup>	6	<b>Moyenne Fondation : 14.6 %</b> <b>Moyenne nationale : 4.5 %<sup>3</sup></b>
PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ARCHITECTURE <i>DEPUIS 2009</i>	1301	81 <sup>4</sup>	79	41	<b>Moyenne Fondation : 50,8 %</b> <b>Moyenne nationale : 8 %<sup>5</sup></b>
<b>TOTAL</b>	<b>5872</b>	<b>510</b>	<b>443</b>	<b>185</b>	

[www.fondationcultureetdiversite.org](http://www.fondationcultureetdiversite.org)

<sup>1</sup> Tous niveaux d'études confondus – source Ecole du Louvre

<sup>2</sup> Ont passé le concours au moins une fois

<sup>3</sup> Tous départements confondus – source La fémis

<sup>4</sup> ¾ d'entre eux viennent de formations professionnelles et technologiques

<sup>5</sup> Tous baccalauréats confondus - source : Direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication, 2010

## CONTACTS

**Pour le ministère de l'Éducation nationale** : Service de presse du ministère de l'éducation nationale : 01 55 55 30 10

**Pour le ministère de la Culture et de la Communication** : 01 40 15 74 71 ; [service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)

**Pour la Fondation Culture & Diversité** : Eléonore de Lacharrière, Déléguée générale - Tél. : 01 47 53 61 75 - [contact@fondationcultureetdiversite.org](mailto:contact@fondationcultureetdiversite.org) - [www.fondationcultureetdiversite.org](http://www.fondationcultureetdiversite.org)

### POUR LE PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ART

---

**Pour l'École nationale supérieure des beaux-arts** : Tanguy Grard, Responsable communication, mécénat et partenariat – Tél. : 01 47 03 50 05 - [tanguy.grard@ensba.fr](mailto:tanguy.grard@ensba.fr) – [www.ensba.fr](http://www.ensba.fr)

**Pour l'École nationale supérieure d'arts de Paris Cergy** : Mathilde Villeneuve, Chargée des relations extérieures – Tél. : 01 30 30 78 81 - [mathilde.villeneuve@ensapc.fr](mailto:mathilde.villeneuve@ensapc.fr) – [www.ensapc.fr](http://www.ensapc.fr)

**Pour l'École nationale supérieure de création industrielle** : Véronique Eicher, Responsable communication et coordination des admissions – Tél. : 01 49 23 12 22 - [eicher@ensci.com](mailto:eicher@ensci.com) – [www.ensci.fr](http://www.ensci.fr)

**Pour l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs** : Nathalie Foucher-Battais, Responsable communication – Tél. : 01 42 34 97 31- [nathalie.foucher-battais@ensad.fr](mailto:nathalie.foucher-battais@ensad.fr) – [www.ensad.fr](http://www.ensad.fr)

**Pour l'Association nationale des classes préparatoires publiques aux écoles supérieures d'art** : Estelle Pagès, Présidente – Tél. : 03 88 52 44 74 - [estelle.pages@strasbourg.eu](mailto:estelle.pages@strasbourg.eu) – [www.appea.fr](http://www.appea.fr)

### POUR LE PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ARCHITECTURE

---

**Pour l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux** : Marie-Elisabeth Dubourthoumieu, Responsable des études - Tél. : 05 57 35 11 40 - [m-e.dubourthoumieu@bordeaux.archi.fr](mailto:m-e.dubourthoumieu@bordeaux.archi.fr) - [www.bordeaux.archi.fr](http://www.bordeaux.archi.fr)

**Pour l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble** : Chantal Thépaut, Chargée de mission suivi des projets - Tél. : 04 76 69 84 69 - [thepaut.c@grenoble.archi.fr](mailto:thepaut.c@grenoble.archi.fr) ; Brigitte Champsavoir, Chargée de communication - Tél. : 04 76 69 83 21 - [champsavoir.b@grenoble.archi.fr](mailto:champsavoir.b@grenoble.archi.fr) - [www.grenoble.archi.fr](http://www.grenoble.archi.fr)

**Pour l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille** : Etienne Gustin, Directeur des études - Tél. : 03 20 61 95 60 - [e-gustin@lille.archi.fr](mailto:e-gustin@lille.archi.fr) - [www.lille.archi.fr](http://www.lille.archi.fr)

**Pour l'École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires de Marne-la-Vallée** : Isabelle Calvi, Chargée de projets - Tél. : 01 60 95 84 17 - [isabelle.calvi@marnelavallee.archi.fr](mailto:isabelle.calvi@marnelavallee.archi.fr) - [www.marnelavallee.archi.fr](http://www.marnelavallee.archi.fr)

**Pour l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie** : Paul Soriano, Directeur des études - Tél. : 02 32 83 42 11 - [paul.soriano@rouen.archi.fr](mailto:paul.soriano@rouen.archi.fr) - [www.rouen.archi.fr](http://www.rouen.archi.fr)

**Pour l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine** : Bénédicte Moreau, Responsable de la communication - Tél. : 01 72 69 63 05 - [benedicte.moreau@paris-valdeseine.archi.fr](mailto:benedicte.moreau@paris-valdeseine.archi.fr) - [www.paris-valdeseine.archi.fr](http://www.paris-valdeseine.archi.fr)

**Pour l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg** : Lise Lançon, Responsable de la communication - Tél. : 03 88 32 70 49 - [lise.lancon@strasbourg.archi.fr](mailto:lise.lancon@strasbourg.archi.fr) - [www.strasbourg.archi.fr](http://www.strasbourg.archi.fr)

### POUR LE PROGRAMME EGALITE DES CHANCES EN ECOLE D'ART ET DE DESIGN

---

**Pour l'École supérieure d'art et de design d'Orléans** : Doris Géraud, Responsable administratif – Tél. : 02 38 79 22 35 - [dgeraud@ville-orleans.fr](mailto:dgeraud@ville-orleans.fr) – [www.esad-orleans.fr](http://www.esad-orleans.fr)

**Pour l'École supérieure d'art et de design de Reims** : Catherine Lesprit, Service scolarité – Tél. : 03 26 35 36 44 [catherine.lesprit@esad-reims.fr](mailto:catherine.lesprit@esad-reims.fr) – [www.esad-reims.fr](http://www.esad-reims.fr)

**Pour la Haute école des arts du Rhin** : Laurent Doucelance, Responsable communication – Tél. : 03 69 06 37 75 [laurent.doucelance@strasbourg.eu](mailto:laurent.doucelance@strasbourg.eu) - [www.esad-stg.org](http://www.esad-stg.org)

**Pour l'École supérieure d'art et de design de Saint-Etienne** : Justine Duchateau, Responsable des relations extérieures – Tél. : 04 77 47 88 05 - [Justine.duchateau@esadse.fr](mailto:Justine.duchateau@esadse.fr) – [www.esadse.fr](http://www.esadse.fr)